

Ce sinistre, déclenché à cause du travail à chaud par un chalumeau à gaz, n'a pas fait de victimes. Cependant, l'incendie s'est soldé par d'importants dégâts matériels.

«Les pertes matérielles doivent être énormes en raison de l'existence sur les lieux d'une grande quantité de pneus et de matières inflammables», indique un témoin oculaire.

Selon les agents de la Protection Civile, le feu s'est déclenché au niveau des carcasses de quatre véhicules et des pneus usés. Afin de venir à bout du sinistre, les éléments de la Protection Civile ont dû mobiliser quatre fourgons-citernes et plus d'une trentaine de sapeurs-pompiers.

Cet incendie remet ainsi sur le devant de la scène le problème des ferrailles et bidonvilles installés au sein de la métropole et près des zones résidentielles. Rappelons qu'une étude réalisée dans les années 90 avait recommandé le transfert de l'ensemble des ferrailles de Casablanca loin du périmètre urbain, et surtout leur regroupement sur un seul site. Des sources proches du dossier ont déclaré, à ce propos, que le transfert de la ferraille n'est qu'une question de temps, notant que le site est devenu de plus en plus source de nuisance et de pollution pour le voisinage.

De leur part, les ferrailleurs sont totalement conscients que la délocalisation finira bien par arriver.

Toutefois, ils réclament une indemnisation puisque l'évacuation demande l'engagement de beaucoup de frais.

Il est à signaler également que les péripéties de cette ferraille remonte à 1975, date à laquelle les autorités locales avaient loué ce terrain communal aux ferrailleurs.

Ce site s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares et renferme une énorme quantité de pièces métalliques impossible à déplacer sans dépenses colossales.

Le terrain en question comporte actuellement plus de 500 dépôts et fait vivre des milliers de personnes. Un constat qui complique encore davantage le déplacement de cette ferraille.

Source : lemonde

{sidebar id=2}

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)